

SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Agréée par le Ministère de l'Environnement depuis le 28 février 1978

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 OCTOBRE 2019

Date : 11 octobre 2019
Créneau horaire : 17h40 – 20h
Lieu : Salle de cinéma, 09200 Saint-Girons

COMPTE-RENDU / PROCES VERBAL

1. Ouverture de l'AGO par le Président – Adoption de l'ordre du jour

Le Président présente l'ordre du jour, et explique le nouveau format de l'AG initié cette année : le bilan annuel 2018 (annexe 1) a été adressé à l'ensemble des membres en amont de l'AG. Ce bilan très complet fait état des différents rapports présentés aujourd'hui : rapport moral, rapport d'activités (intégrant les projets et les bilans des commissions) et rapport financier.

Ce nouveau format permet aux membres de prendre connaissance de ces éléments en amont, et au conseil d'administration de proposer des focus sur certains projets « phares » de l'année lors de la présentation du rapport d'activités.

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

2. Approbation des procès-verbaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire et l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 octobre 2018

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

3. Vote pour le renouvellement du conseil d'administration 2019-2020

Le conseil d'administration se compose actuellement de 12 membres élus : Laurent BARTHE (président), Ludivine QUAY (1ère vice-présidente), Jacques SACCHI (2nd vice-président), Audrey TROCHET (trésorière) démissionnaire à compter du 11/10/19, Pierre RIVALLIN (trésorier adjoint), Maud BERRONEAU (secrétaire), Jacques THIRIET (secrétaire adjoint), Damien AUMAITRE, Jean-Marie BALLOUARD, Stéphane BELLENOUE, Claude MIAUD et Cécile PATRELLE-LOMBARD.

Le tiers sortant est composé de :

- Laurent BARTHE qui a effectué deux mandats de trois ans et est rééligible,
- Pierre RIVALLIN qui a effectué deux mandats (trois ans et un an) et est rééligible,
- Stéphane BELLENOUE qui a effectué un mandat de trois ans et est rééligible,
- Jean-Marie BALLOUARD qui a effectué un mandat d'un an et est rééligible.

Huit postes au maximum sont à pourvoir, l'AG extraordinaire du 11/10/18 ayant voté la modification du nombre de membres du conseil d'administration à 15. En complément des 4 candidats sortants et rééligibles, 4 nouveaux candidats sont déclarés : Jean CASSAIGNE, Hugo CAYUELA, Eric GRAITSON et Jérémie SOUCHET. Les professions de foi des candidats ont été envoyées à tous les membres en même temps que la convocation à l'assemblée générale ordinaire.

Le vote se déroule à bulletins secrets, les résultats seront annoncés en fin de réunion (point 11). À l'issue du vote, une répartition sera réalisée pour les prochains tiers sortants (5 membres / an) en fonction du nombre de voix obtenues par chaque candidat élu (avec en cas d'égalité, priorité au mandat le plus long pour le plus jeune).

4. Rapport moral 2018

Le rapport moral 2018 a été fourni à l'ensemble des adhérents en amont de l'AG dans le bilan annuel (annexe 1). Laurent Barthe, président, donne lecture de ce rapport moral.

5. Rapport d'activités 2018

Le rapport d'activités 2018 a été fourni à l'ensemble des adhérents en amont de l'AG dans le bilan annuel (annexe 1).

Quatre projets d'actualité sont développés : la base nationale de données herpétologiques, les activités des commissions, la publication du bulletin scientifique et le projet associatif.

Siège social

Société Herpétologique de France
MNHN – CP 41
57 Rue Cuvier
75005 Paris

Siège administratif pour toute correspondance

Société Herpétologique de France
c/o Madame Isabelle CHAUVIN
2014 route de Roquefort
32360 Peyrusse Massas

a. Présentation de l'outil base de données et restitution par Romain Baghi

La SHF a fait le choix de passer sur l'outil GeoNature pour la gestion de sa base de données et proposer un portail de restitution (www.atlas.lashf.org). Romain Baghi en fait la présentation (annexe 2). Il est précisé que plusieurs développements sont en cours afin de proposer des modules spécifiques de saisie pour les programmes POPAmphibien et POPReptile et dans le cadre du PNA Cistude d'Europe (pour la saisie de données issues de suivis par CMR). Afin de répondre aux questions de l'assemblée, il est précisé qu'une application pour smartphone est en cours de développement devrait voir le jour courant 2020. Des flux automatiques avec les bases existantes seront mis en place prochainement.

b. Commissions

Les activités des commissions sont détaillées dans le bilan annuel (annexe 1) transmis aux adhérents en amont de l'AG.

Concernant la Commission Répartition, plusieurs listes taxinomiques ont été mises à jour. Afin de mieux impliquer les coordinateurs régionaux, une réunion est prévue en début d'année 2020.

En 2018, le réseau de la Commission RTMMF comptait 110 observateurs agréés dans le cadre d'un programme ministériel pour une durée de 3 ans. Cette année, parmi les faits marquants, notons la découverte d'une ponte de Tortue Caouanne au large de Porquerolles. Les liens et actions communes avec nos collègues espagnols et italien se sont renforcés.

La Commission Cistude a été particulièrement active en 2018, avec la rédaction du deuxième PNA en faveur de l'espèce (2020-2029). Les membres de la Commission ont été intégrés dans les comités de rédaction et/ou de relecture du PNA.

La Commission Outre-Mer a vu l'arrivée de sa nouvelle responsable, Élodie Courtois. De nombreux projets et actions sont en cours de réflexion pour dynamiser cette commission.

En 2018, la commission Terrariophilie a participé à la consultation concernant le nouvel arrêté sur la détention des animaux non domestiques publié le 8 octobre 2018. Plusieurs remarques et modifications ont été proposées par la SHF dont certaines ont été acceptées.

c. Publication du bulletin scientifique

Les numéros 165 à 168 ont été édités en 2018. À partir de 2019, les bulletins seront en couleur.

d. Le Projet associatif

En 2018, le conseil d'administration a initié la mise à jour de son projet associatif. La démarche est présentée au travers d'un diaporama (annexe 3). Un questionnaire à destination des adhérents a été élaboré et un atelier de travail proposé lors du congrès.

6. Rapport financier 2018 et affectation du résultat

Le rapport financier 2018 a été fourni à l'ensemble des adhérents en amont de l'AG dans le bilan annuel (annexe 1). Audrey Trochet, trésorière, présente et commente le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2018. Pour la 3^{ème} année consécutive, la SHF affiche un résultat excédentaire à hauteur de 41 923.73 € pour l'exercice 2018. Un focus est présenté sur la diversité des subventions d'exploitation, représentant 65% des produits, la moitié étant fléché sur le programme LIFE CROAA.

7. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes

M. Jérôme DAURIS, commissaire aux comptes (cabinet Alba Audit, groupe Athos Conseil – 70 boulevard du Danemark – 82 000 Montauban) rappelle qu'il a été nommé lors de la précédente assemblée générale, le montant des subventions publiques comptabilisées pour l'exercice clos dépassant le seuil légal de 153 000 €.

M. Dauris fait la lecture de son rapport : le jugement est porté sur les comptes qui ont été arrêtés au CA du 07 Septembre 2019. Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Dans le cadre des vérifications spécifiques, M. Dauris précise qu'il n'y a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. Le montant élevé des disponibilités s'explique par le fait que la SHF a reçu fin 2018 le versement du 2nd acompte de la Commission Européenne concernant le LIFE

Siège social

Société Herpétologique de France
MNHN – CP 41
57 Rue Cuvier
75005 Paris

Siège administratif pour toute correspondance

Société Herpétologique de France
c/o Madame Isabelle CHAUVIN
2014 route de Roquefort
32360 Peyrusse Massas

CROAA pour un montant de 823 242.80 €. Un reversement d'une partie de cet acompte a été effectué début 2019 auprès des 7 bénéficiaires associés du projet pour un montant total de 596 133.34 €.

Question : comment va être utilisée l'enveloppe excédentaire ? Réponse : Le résultat de l'exercice est annuellement affecté au report à nouveau excédentaire ou déficitaire. Il n'existe pas, à ce jour, de réserve spécifique alimentée sur une ligne budgétaire particulière, comme le paiement des salaires par exemple.

8. Budget prévisionnel 2019

Audrey Trochet, trésorière, présente le budget prévisionnel 2019 équilibré pour un montant de 384 192 €.

Question : Est-il prévu un « fonds associatif » dans le prévisionnel pour pouvoir, en cas de coup dur, assurer le paiement des salaires ? Réponse : Le commissaire aux comptes précise qu'il y a un fonds associatif, il explique qu'il est possible de constituer des réserves au fur et à mesure des résultats excédentaires.

Question : Dans le budget prévisionnel, que sont les « services extérieurs » et « autres services extérieurs » ? Réponse : Les services extérieurs englobent les comptes suivants : locations, hébergement informatique, assurance multirisques, documentation générale et frais de colloque. Les autres services extérieurs englobent les comptes suivants : honoraires, catalogues et imprimés, déplacements des salariés et des administrateurs, frais de réception, affranchissement, frais de télécommunications, services bancaires et cotisations extérieures. Ces pôles de dépenses, sont majoritairement liés aux dépenses à engager dans les actions financées dans le cadre de prestations de services et de subventions d'exploitation.

9. Validation des montants de cotisations 2020

Il est proposé que les tarifs restent inchangés en 2020, sur la base de 2019 :

- Adhésion individuelle tarif normal : 22€
- Adhésion individuelle tarif réduit : 11€ (Étudiants, moins de 25 ans et demandeurs d'emploi)
- Adhésion familiale (minimum 2 membres) : 25€
 - Option supplémentaire abonnement bulletin : 23 €
- Adhésion de bienfaisance : 70€ et plus (Incluant l'option d'abonnement au bulletin scientifique)

10. Vote du texte des résolutions

L'Assemblée Générale prend acte du rapport moral 2018 présenté par le Président au cours de la séance.

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

L'Assemblée Générale prend acte du rapport d'activités 2018 présenté par le Président au cours de la séance.

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

L'Assemblée Générale prend acte du rapport financier 2018 et des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 présentés par la trésorière au cours de la séance, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes. Concernant l'affectation du résultat, il est proposé d'affecter le résultat au report à nouveau excédentaire.

> **Voté à l'unanimité – 1 abstention – 0 contre**

L'Assemblée Générale prend acte du budget prévisionnel 2019 présenté par la Trésorière au cours de la séance.

> **Voté à l'unanimité – 1 abstention – 0 contre**

L'Assemblée Générale prend acte qu'il est proposé que les montants de cotisation restent inchangés pour 2020, sur la base des tarifs 2019.

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

11. Résultats du vote pour le renouvellement du CA 2019-2020

109 votants présents ou représentés, 83 suffrages exprimés.

Ont obtenu :

- | | |
|--|--|
| *Laurent Barthe : 83 voix, élu, renouvelable en 2022, | *Hugo Cayuela: 83 voix, élu, renouvelable en 2022, |
| *Jean-Marie Ballouard: 81 voix, élu, renouvelable en 2021, | *Eric Graitson: 83 voix, élu, renouvelable en 2022, |
| *Stéphane Bellenoue : 80 voix, élu, renouvelable en 2020, | *Pierre Rivallin : 81 voix, élu, renouvelable en 2022, |
| *Jean Cassaigne: 81 voix, élu, renouvelable en 2021, | *Jérémy Souchet: 82 voix, élu, renouvelable en 2022. |

Siège social

Société Herpétologique de France
MNHN – CP 41
57 Rue Cuvier
75005 Paris

Siège administratif pour toute correspondance

Société Herpétologique de France
c/o Madame Isabelle CHAUVIN
2014 route de Roquefort
32360 Peyrusse Massas

Le nombre de membres élus s'élève à 15, tous les postes sont ainsi pourvus. L'élection des membres du bureau aura lieu lors du conseil d'administration qui suivra l'assemblée générale ordinaire, dès sa clôture.

12. Questions diverses

Réflexion sur la médiation faune sauvage : un groupe de travail s'est réuni de façon informelle en marge du congrès. Un portail national devrait voir le jour courant 2020, afin de mettre à disposition du public les informations nécessaires sur le comportement à tenir et les contacts des structures régionales à solliciter.

Un échange entre les participants se tient sur la pertinence de lier cette démarche à la Commission Terrariophilie. Bien qu'une réflexion doit être initiée sur l'organisation des commissions et la création d'éventuels de groupes de travail ponctuels, il semblerait que la médiation faune sauvage se rattache davantage à la Commission Conservation.

Réflexion sur le fonctionnement des commissions : dans le cadre de la définition du projet associatif de la SHF, il conviendra de clarifier le rôle et le fonctionnement des commissions afin de répondre à des besoins de plus en plus variés sur le fond et sur la forme.

Réflexion sur les financements d'activité de ces commissions : depuis plusieurs années des bénévoles demandent s'il est possible que des associations locales organisent des sessions de prospections en partenariat avec la SHF. Ce point sera traité lors d'un CA.

Plus aucune question n'étant soulevée, et l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire est clôturée à 19H20.

Le Président - Laurent Barthe



La Secrétaire - Maud Berroneau



Siège social

Société Herpétologique de France
MNHN – CP 41
57 Rue Cuvier
75005 Paris

Siège administratif pour toute correspondance

Société Herpétologique de France
c/o Madame Isabelle CHAUVIN
2014 route de Roquefort
32360 Peyrusse Massas